

Fiche de poste

**Enquêteur de la statistique publique agricole
Recensement agricole 2020**

Objectifs de la mission	Collecter des informations auprès des exploitants agricoles en face à face S'assurer de la qualité des réponses Transmettre les données collectées au service statistique de la DAAF (SISE)	
Environnement de travail	Avec les agents du SISE, sous la responsabilité fonctionnelle d'un chargé d'enquête, et au sein d'une équipe de 4 à 5 enquêteurs Avec les exploitants agricoles	
Description des tâches à exécuter	<p style="text-align: center;">Toutes tâches réalisées sous le secret statistique</p> Participer à la formation organisée et s'approprier les instructions pour l'enquête Recevoir les exploitants en salle selon planning établi par le SISE et/ou prendre contact avec les exploitants et convenir d'un rendez-vous avec eux Recueillir les informations sur formulaires et/ou sur ordinateur en face à face Vérifier la qualité et la cohérence des informations recueillies ; corriger/compléter le cas échéant par un nouveau rendez-vous en face à face ou par téléphone Transmettre les formulaires informatiques par connexion internet et/ou les formulaires papier au chargé d'enquête, agent du SISE Alerter le chargé d'enquête, agent du SISE, en cas de difficulté Participer à établir un bilan de fin d'enquête	
Compétences requises	<p style="text-align: center;">Savoirs</p> Outre le français, comprendre et parler le shimaoré, voire le shibouchi Connaître la géographie de Mayotte Connaître le milieu agricole et disposer de notions sur les productions végétales et animales et les principales caractéristiques des exploitations agricoles mahoraises Savoir utiliser un ordinateur	<p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> Respecter la confidentialité Respecter les consignes reçues Etre rigoureux et ponctuel Savoir s'organiser et s'adapter Savoir alerter en cas de problème Avoir le sens du contact Savoir communiquer (écouter et s'exprimer, reformuler)
Moyens requis	L'enquêteur doit disposer d'un véhicule assuré pour les déplacements professionnels et être titulaire du permis adéquat L'enquêteur doit disposer d'une connexion internet à son domicile L'enquêteur doit disposer d'un téléphone (au moins SMS et voix)	
Moyens fournis	Ordinateur portable individuel sécurisé et formulaires papier Téléphone mobile (1 par équipe) « Kit Covid » selon recommandation des autorités sanitaires	
Contrat de travail, durée et éléments de rémunération	Décision d'engagement de collaborateur occasionnel du service public qui couvre la période de formation et de collecte allant de septembre 2020 à mars 2021 Rémunération « à l'acte » qui intègre les démarches d'approche (présence en salle ou rendez-vous à l'exploitation), la collecte du questionnaire, les opérations de contrôle et de transmission et les frais de déplacement ; à titre indicatif : 10 € à 35 € brut par questionnaire selon les cas Le nombre d'enquêtes à réaliser par enquêteur (250 à 350) est défini par le SISE	
Dépôt de candidature	<p style="text-align: center;">Merci d'adresser votre curriculum vitae et lettre de motivation avant le 16 août 2020 de préférence par courriel à ra2020.daaf976@agriculture.gouv.fr ou par courrier à la DAAF de Mayotte – BP 103 – 97600 – MAMOUDZOU Informations complémentaires auprès du Service de l'Information Statistique et Economique / Pôle Enquêtes - tél: 02 69 63 81 43</p>	